

BANDE ADHÉSIVE EXTÉRIEURE

Étanchéité des recouvrements des lés d'écrans de sous-toiture et pare-pluie

La bande adhésive Ubbink est ultra résistante aux U.V et aux intempéries. Dotée d'un excellent pouvoir adhésif, elle résiste à l'humidité et aux variations de température. Étanchéité parfaite des recouvrements des lés de pare-vapeur, écrans de sous-toiture et pare-pluie.

Certifié CTB par FCBA pour une application sur pare-vapeur et pare-pluie en phase chantier 1000H sur supports souples et rigides conformément au DTU 31.2 - Mai 2019.

Domaines d'application

Intérieur	Extérieur	Écrans pare-pluie / Écrans de sous-toiture	Écrans pare-vapeur	Revêtement Kifrat Isolant	Bois de structure	OSB/CTB-H/CTB-X/CTB-S	Maçonnerie / Béton	Enduit	Rail métallique
									
■	■	■	■	■	■	■	■	■	■

CTB
CERTIFIÉ PAR FCBA
COMPOSANTS & SYSTÈMES BOIS
Conforme au DTU 31.2 !



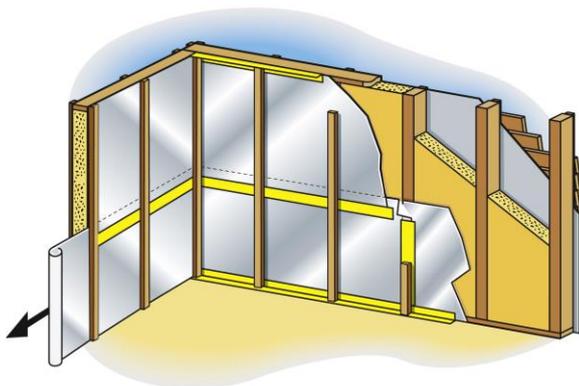
La gamme adhésive Ubbink est classée A+ (conformément au test des Composés Organiques Volatils (COV)) et peut donc être posée en intérieur sans risque pour la santé conformément à la Réglementation en vigueur.

Caractéristiques techniques

	Support	Adhésif	Pouvoir adhésif sur acier (AFERA 5001)	Pouvoir adhésif sur membrane (NF EN 12316-2) (1)	Résistance au cisaillement sur membrane (NF EN 12317-2) (1)
Bande adhésive 60mm x 40m SF	Papier brun siliconé 2 faces	Acrylique	≥ 10 N/cm	> 25 N/50mm	> 90 N/50mm
	Matériaux	Feuille LDPE renforcée avec du polyester stabilisé aux U.V			
	Dimensions	60 mm x 40 m			
	Colisage	10 rlx/carton			
	Avantages	Repositionnable			
	Support	OSB/ Pare-pluie/ Pare-vapeur/Écran de sous-toiture			
	Mise en œuvre	Mise en œuvre sans outil			
	Applications	Pose en extérieure (Haute résistance aux U.V. et aux intempéries)			
	Température d'application	-10°C à +40°C			
	Résistance à la température	-30°C à 70°C			

(1) Produit conforme à l'avis CSTB GS20 (systèmes d'étanchéité à l'air des parois de bâtiment) - Tests exécutés sur des films de membranes du marché

Mise en œuvre



Visionnez la vidéo tuto de mise en œuvre disponible sur notre chaîne Youtube en scannant ce QR Code



À propos de la certification CTB par FCBA

Pour être conforme au DTU 31.2 les adhésifs doivent justifier des conditions suivantes :

- une résistance au cisaillement (avant et après vieillissement) selon la NF 12 317-2
- une résistance au pelage selon NF EN 12 316-2

Le vieillissement étant de :

- 336h pour application sur pare-vapeur
- 1000h pour application pare-pluie en phase chantier
- 5000H pour application sur pare-pluie en bardage à claire-voie

La certification CTB Composants et Systèmes Bois a été mise en place pour valider et justifier la conformité des adhésifs avec le DTU 31.2 – Mai 2019.

La certification atteste entre autres la capacité du fabricant à assurer une qualité de fabrication continue, une traçabilité claire, une aptitude à l'usage du produit...